

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARS BLEU 2021

Tous les deux ans, les Bourguignons-Francis-Comtois de 50 à 74 ans sont invités à réaliser leur test de dépistage du cancer colorectal. À l'occasion de Mars bleu, campagne nationale de sensibilisation au dépistage de ce cancer, le Centre régional de coordination des dépistages des cancers rappelle l'importance de réaliser son test malgré l'épidémie de Covid-19. Toutes les mesures sont prises afin que vous puissiez réaliser vos tests de dépistage dans les meilleurs délais et conditions.

DÉTECTÉ TÔT, UN CANCER COLORECTAL SE SOIGNE PLUS FACILEMENT

Le cancer colorectal touche les hommes et les femmes : en France, on estime à environ 43 000 le nombre de nouveaux cas en 2018. C'est le 3^e cancer le plus fréquent chez l'homme et le 2^e chez la femme. Il est surtout la 2^e cause de décès par cancer en France.

DéTECTÉ TÔT, un cancer colorectal se guérit 9 fois sur 10. Pourtant, seulement 30,4 % des Bourguignons-Francis-Comtois réalisent leur test de dépistage, la moyenne nationale étant à 30,5 %.

DÉPISTER LE CANCER COLORECTAL

PROGRAMME DE DÉPISTAGE ORGANISÉ

Le programme de dépistage organisé du cancer colorectal s'adresse, tous les 2 ans, aux femmes et aux hommes de 50 à 74 ans sans antécédents personnels ou familiaux de cancers ou d'adénomes et ne présentant ni maladie inflammatoire chronique de l'intestin ni symptômes évocateurs. Il est, avec le programme de dépistage du cancer du sein et le dépistage du cancer du col de l'utérus, l'un des trois dépistages organisés mis en place en France. Dans ce cadre, les tests réalisés sont intégralement pris en charge financièrement par les caisses d'assurance maladie : les tests sont ainsi gratuits pour les personnes concernées.

EN PRATIQUE

Tous les deux ans, les personnes reçoivent une invitation à réaliser leur test de dépistage. Cette invitation, transmise par le Centre régional de coordination des dépistages des cancers, est à remettre à votre médecin traitant lors d'une consultation.

C'est votre médecin qui vous fournira le kit de test et vous en expliquera le mode d'emploi. Pourquoi le test ne vous est-il pas directement transmis ? Votre médecin s'assure auparavant que vous êtes éligible au dépistage du cancer colorectal et que vous avez toutes les informations nécessaires en main.

UN NOUVEAU MODE D'EMPLOI QUI SIMPLIFIE LE TEST

Cette année, le mode d'emploi des tests est modifié : il est encore plus simple à réaliser. Une [courte vidéo de l'Institut national du cancer](#) vous explique chaque étape, elles sont également détaillées dans le mode d'emploi fourni avec votre kit.

Et surtout, comme d'habitude, n'oubliez pas de noter la date à laquelle vous avez réalisé votre test et évitez de l'envoyer avant un week-end de trois jours.

LE CENTRE RÉGIONAL DE COORDINATION DES DÉPISTAGES DES CANCERS

Association née en 2019 de la fusion des structures départementales, le CRCDC-BFC invite l'ensemble des Bourguignons-Francis-Comtois concernés à réaliser leurs tests de dépistage des cancers. Il a pour mission de :

- mettre en œuvre les programmes de dépistages organisés des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus ;
- sensibiliser la population au dépistage et informer ;
- faire le lien avec les professionnels de santé : retour d'information, mobilisation, formation ;
- évaluer les programmes de dépistage et contribuer à leur évolution.

CONTACTS

Côte-d'Or : Dr Vincent Dancourt

03 80 76 45 80 ou vdancourt@depistagedescancers-bfc.fr

Doubs, Jura, Haute-Saône et Territoire de Belfort : Dr Raouchan Rymzhanova-Coste

03 81 47 14 71 ou rzymzhanova@depistagedescancers-bfc.fr

Nièvre : Dr Josette Puvinel

04 70 20 09 03 ou josette.puvinel@depistagecanceraura.fr

Saône-et-Loire : Dr Nassime Touillon

03 85 39 39 98 ou ntouillon@depistagedescancers-bfc.fr

Yonne : Dr Stéphane Cornélis

03 86 52 72 99 ou scornelis@depistagedescancers-bfc.fr